

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/03

Nombre de Conseillers
En exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le TREIZE FÉVRIER**

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 30/01/2024

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DEHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANCOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Néant

Secrétaire : Valérie VAGINAY

Délibération publiée le 15/02/2024

RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL AVEC LOGEMENT DU COMMERCE MULTISERVICES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De **RENOUVELER** la location d'un local 20 place du Commerce abritant un commerce multiservices avec logement au profit de Monsieur Gilles MARTIN, **local et logement loués depuis le 1^{er} mai 2014 pour 9 ans**, par délibération 2014/14 du 24 avril 2014.
- La durée du bail est fixée à **9 ANS, à partir du 1^{er} mars 2024.**
- Le loyer mensuel est fixé à : **402 €** pour la partie commerce et **296 €** pour la partie logement, versé à terme échu.
- La révision du loyer interviendra chaque année au 1^{er} mai, suivant l'indice des loyers publié par l'INSEE : pour le loyer logement indice de référence du 1^{er} trimestre 2023, pour le loyer commerce indice du coût à la construction du 4^{ème} trimestre 2022.
- Une caution de 344 € ayant été encaissée à la signature du bail initial en 2014, il n'en est pas demandé lors de la signature du renouvellement de ce bail.
- Les activités du commerce restent identiques à celles en cours depuis la signature du bail en 2014.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du bail à intervenir.

Fait à JARNOSSE, le 13 février 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Valérie VAGINAY

